

Ecole maternelle  
elle sera faite  
cette année !



Tout en Aïn numéro 2 - Janvier 2010



## Les foyers logements

Présentation d'un projet imminent



## Contournement Ferroviaire de l'Agglomération de Lyon

# Un projet qui fait du bruit

### Préserver l'humain et son environnement

Bien souvent mis en avant lors de la réalisation des projets d'infrastructures nouvelles, la préservation de l'environnement telle que les décideurs nous la présentent reste bien contrastée dès lors que nous abordons les conséquences d'un tel tracé sur la qualité de vie des habitants et sur la nature qui les entoure. La réalité est toute autre et le contenu des avants projets se situe parfois bien loin des intentions affichées ici ou là.

Rappelons-nous ! Fin 2008, le bon sens aurait voulu que l'État diligente une étude comparative des 4 fuseaux afin de prendre en compte tous les aspects économiques et environnementaux du projet dans le passage de la Côtière - Plaine de l'Ain. Malgré l'unanimité affichée de l'ensemble des élus locaux pour cette étude, il n'en a rien été.

Il a donc bien fallu se résoudre à affronter les contraintes et les contradictions d'un projet qui, dans le contexte de développement durable de notre Pays et de notre Région, reste primordial pour le bon fonctionnement de nos structures ferroviaires régionales. Sans doute, faut-il regretter que celui-ci ne se donne pas suffisamment les moyens pour préserver l'humain et son environnement.

Il était par conséquent, de notre devoir de nous engager à faire en sorte que ce projet puisse progresser pour sauvegarder au maximum la qualité de vie de nos concitoyens.

Les quelques lignes qui vont suivre présentent chronologiquement les différentes démarches et interventions accomplies par votre municipalité durant cette année 2009. C'est aussi une manière de vous rendre compte de notre action.

### Les moyens

Rapidement, **un groupe de travail** a été constitué au sein du Conseil Municipal. Sa première tâche a été d'étudier le dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS) et de transmettre à Monsieur le Préfet nos nombreuses observations. Celles-ci sont principalement axées sur le bruit et l'insertion du projet sur notre territoire communal (courrier du 19 février 2009 rappelant également notre opposition au choix du tracé A et notre préférence pour le tracé C, desservant le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain).

**La réunion publique** du 2 mars 2009 organisée à Villieu a permis d'une part, à Réseau Ferré de France (RFF), de présenter son projet aux élus et d'autre part, à la population venue en nombre, de s'exprimer et de réagir sur les conséquences du tracé.

### Le dialogue et les études sur le bruit

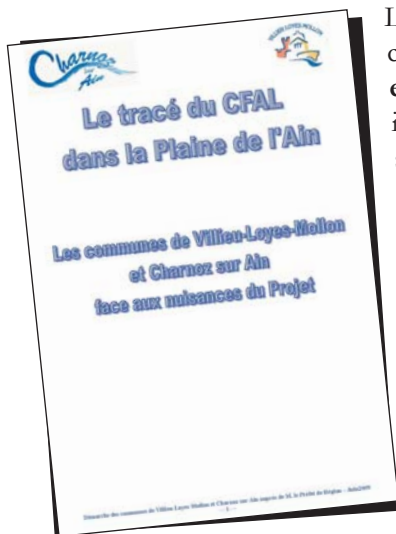
Sur proposition de (RFF), nous avons accepté d'**engager une concertation** sur les conditions d'insertion du tracé. Pas moins de trois réunions de travail (les 1<sup>er</sup>, 24 avril et 24 juin 2009) avec l'aimable participation des riverains, principalement des quartiers du Buchin et de Pont de Chazey, ont permis de constater, après études, que les protections classiques de type merlon étaient bien insuffisantes pour contenir et diminuer les nuisances sonores trop proches des seuils réglementaires. Une réflexion sur la mise en œuvre d'une couverture totale au droit du hameau devenait indispensable. Les conditions d'insertion d'un pont sur la rivière d'Ain furent également abordées (vibrations bruits et hydraulique).



## Une action concertée avec la commune de Charnoz sur Ain

Parallèlement, nous avons **engagé une démarche auprès de nos parlementaires** afin d'obtenir leur soutien et leur aide. La réunion du 28 mai 2009 à Villieu en présence de Sylvie GOY-CHAVENT sénatrice, Charles de LA VERPILLERE député de l'Ain, Pascal PROTIERE Conseiller régional, Jean Pierre HERMAN Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Jean-Louis GUYADER Maire de Charnoz sur Ain, Eric BEAUFORT, Maire de Villieu-Loyes-Mollon et des élus municipaux en charge de ce dossier a permis de présenter les premières conclusions des études complémentaires acoustiques. Cette rencontre fut aussi le point de départ d'une action concertée avec nos collègues de Charnoz sur Ain. Il nous est apparu nécessaire de regrouper nos forces et nos compétences afin de réagir collectivement face à la marginalisation prévisible de nos deux collectivités parmi celles touchées par le tracé.

## Un dossier de réclamations présenté au Préfet



Le premier résultat de cette collaboration fut **la rédaction en commun d'un dossier** instruit à partir des hypothèses techniques, bien souvent similaires à nos deux communes. Ce document a été remis aux parlementaires et élus départementaux ainsi qu'à Monsieur le Préfet de Région.

**La réunion du 8 juillet 2009** à Villieu en présence de Monsieur MAISSONIER, représentant le



Réunion du 28 mai 2009 en présence des parlementaires

Préfet de Région, de RFF, du député Charles de LA VERPILLERE, du sénateur et président du Conseil Général Rachel MAZUIR et de Jean Pierre HERMAN Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a permis de déboucher sur **un réexamen du dossier** par une étude de faisabilité d'une couverture totale sur le tracé, au droit des hameaux de Buchin à Villieu et Giron à Charnoz. D'autres points sont abordés comme l'influence des vibrations du futur ouvrage sur la rivière d'Ain – le déplacement probable du pont de Buchin (RD65C) – l'insertion paysagère.

## RFF fait des propositions

**La réunion du 27 novembre 2009** en Mairie de Charnoz sur Ain donna l'occasion à RFF de présenter les simulations sonores du tracé consécutivement à la mise en œuvre des cadres fermés d'une longueur de 390 mètres chacun. Une amélioration considérable des contributions sonores du projet fut notée. Un coût certes important (5 à 6 millions d'euros) mais représentant moins de 0.4 % du cout total du tracé nord ! Charles de LA VERPILLERE, député et Pascal PROTIERE, Conseiller régional, présents, insistaient pour qu'une réunion en présence d'un représentant du Préfet soit programmée dès le début de 2010 pour valider ces propositions.

Voici donc résumé le travail et les actions accomplis par vos élus durant cette année 2009. Une intense activité qui devrait se poursuivre sur 2010, par l'avis du préfet de Région sur les aménagements proposés. L'enquête publique qui suivra sera un rendez-vous à ne pas manquer tant pour votre municipalité que pour les habitants de Villieu-Loyes-Mollon. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

